

**Assistant technique auprès du Ministère du Tourisme et de l'Artisanat  
en charge de la coordination de la mise en œuvre et du suivi de la politique nationale du tourisme**

Termes de Référence de recrutement

## **1. Contexte et justification**

---

Le Gouvernement de Madagascar s'est fixé comme objectif d'atteindre, d'une part, un million d'arrivées touristiques internationaux, et d'autre part 1,5 milliards de USD de recettes touristiques à l'horizon de 2028. Le Ministère du Tourisme et de l'Artisanat (MTA) est chargé principalement de la conception, de la mise en œuvre, du suivi et de la coordination de la politique d'État Malagasy en matière de tourisme.

Le MTA se focalise actuellement sur sept axes stratégiques, à savoir, (i) la gouvernance du secteur du tourisme, (ii) le renforcement de l'image de Madagascar, (iii) l'amélioration de la connectivité aérienne et maritime, (iv) l'infrastructure d'accès et d'hébergements – incluant plus particulièrement la promotion et la facilitation des investissements, (v) la sécurité dans les sites, (vi) l'attractivité touristique, (vii) la formation et la professionnalisation du secteur du tourisme..

Le MTA avec les parties prenantes publiques et privés du tourisme procède actuellement à la mise à jour de la politique nationale du tourisme de Madagascar. En outre, le MTA accorde une place importante à la promotion et la facilitation des investissements touristiques qui comprennent notamment : la mise en disponibilité du document stratégique de référence et du cadre réglementaire favorable y afférent, la mise à jour des portefeuilles de projets d'investissements touristiques, la promotion et le branding correspondants, et le développement de zones économiques spéciales touristiques.

Le Projet Pôles Intégrés de Croissance (Projet PIC) est une initiative du Gouvernement de Madagascar financée par la Banque mondiale visant à soutenir la croissance des Petites et Moyennes Entreprises (PME) des secteurs de l'Agribusiness, du Numérique et du Tourisme. Pour le secteur du tourisme, le Projet PIC appuie (i) le renforcement de la gouvernance institutionnelle – dont la conception et mise en œuvre de la politique publique du tourisme – , (ii) la promotion touristique de la destination Madagascar et des régions cibles, (iii) la diversifications et l'amélioration de l'offre en produits et services touristiques – incluant la promotion des investissements.

Dans ce contexte, le Ministère du Tourisme et de l'Artisanat, avec l'appui du Projet PIC, souhaite bénéficier la prestation d'un Assistant technique chargé de la coordination de la mise en œuvre et du suivi de la politique nationale du tourisme.

## **2. Objectifs de la mission**

---

La présente mission a pour objectif principal d'accompagner le MTA dans l'attente des objectifs ainsi fixés, et comme objectifs spécifiques d'assurer (i) la mise en œuvre de la politique nationale du tourisme, d'une part, et d'autre part, (ii) la promotion et la facilitation des investissements touristiques.

### 3. Tâches Missions et responsabilités

---

Relatif au développement de la politique nationale du tourisme, les tâches et responsabilités indicatives et non exhaustives assignées à l'Assistant technique comprennent :

**a. La mise en œuvre et le suivi de la politique nationale du tourisme**

- Assurer la bonne coordination administrative, technique et financière,
- Mettre en place et suivre l'effectivité d'un mécanisme de suivi et d'évaluation permettant de mesurer les impacts,
- Appuyer l'élaboration et l'exécution des projets y découlant,
- Assurer la cohérence et l'intégration de la politique nationale du tourisme avec les autres politiques sectorielles,
- Assurer l'adhésion et la collaboration de toutes les parties prenantes.

**b. La coordination générale des projets du MTA**

- Contribuer à la conception, à la planification et à la mise en œuvre des projets touristiques soutenus par le MTA,
- Assurer la gestion administrative et technique des projets en collaboration avec les équipes internes et les partenaires externes,
- Mettre en place et suivre la mise en œuvre d'un outil de suivi et d'évaluation des projets s'assurer leur conformité avec les objectifs définis,
- Établir et partager de rapports réguliers sur l'état d'avancement des projets et identifier les risques potentiels.

Relatif à la promotion et facilitation des investissements touristiques, les tâches et responsabilités indicatives et non exhaustives assignées à l'Assistant technique comprennent :

**c. La coordination, la planification et la mise en œuvre des activités relatives à la promotion des investissements touristiques**

- Collecter, analyser et résumer les documents stratégiques et planifications sur la promotion d'investissement en général et celle de l'investissement touristique en particulier,
- Collecter/ identifier/ mettre à jours les portefeuilles des projets d'investissements touristiques en mettant en exergue les projets touristiques viables et les avantages d'investir à Madagascar (fiscalité, incitations, zones prioritaires, etc.).
- Établir une fiche technique détaillée par projet,
- Appuyer le MTA dans l'établissement d'une stratégie et plan d'actions succincts et adéquats pour la promotion et la facilitation d'investissements touristiques – incluant plus particulièrement le volet information et promotion,
- Assurer la mise à jour continue des documents ainsi élaborés en fonction des nouvelles données et opportunités,
- Concevoir et suivre la production des outils d'informations et promotions des opportunités,
- Assurer la bonne coordination des activités avec les partenaires (EDBM, MEDD, MDAT, MNP, Projet PIC, ...).

**d. La recherche et l'identification d'investisseurs touristiques**

- Identifier et approcher des investisseurs potentiels (locaux et internationaux) intéressés par des projets touristiques à Madagascar,
- Fournir aux investisseurs intéressés les informations concernant les investissements : cadres réglementaires, incitations existantes, ...
- Mettre en relations les investisseurs et/ou opérateurs étrangers avec des investisseurs/ opérateurs nationaux,
- Organiser des rencontres, des conférences et des événements pour attirer des investisseurs,
- Accompagner les investisseurs dans les démarches administratives et dans la compréhension des politiques d'investissement en vigueur à Madagascar,
- Élaborer des stratégies pour attirer les investissements privés dans les infrastructures touristiques.

**e. La conception du modèle économique d'une zone économique spéciale touristique**

- Apporter un soutien dans la conception du modèle économique qui servira de repère pour tout projet d'investissement dans le cadre du mécanisme de zone économique spéciale,
- Collecter toutes les données y afférentes.

#### **4. Livrables attendus**

---

L'Assistant technique devra fournir les livrables suivants :

- Des rapports mensuels d'activités incluant les grandes réalisations, les comptes-rendus des événements organisés/ réalisés, les supports d'informations et de promotions (présentation, brochure, dépliant, ...), les rapports d'avancement des projets accompagnés, les facteurs de blocage, les propositions de mesures d'orientation ou déjà prises,
- Pour le Mois 1, incluant en outre, le résumé des documents de stratégie & planification, les portefeuilles des projets d'investissements et les fiches techniques correspondants, l'outil de suivi et d'évaluation pour la mise en œuvre de la politique nationale du tourisme et celui de la promotion d'investissements touristiques,
- Des rapports trimestriels incluant la situation des mises en œuvre des documents/ outils ainsi élaborés tels que la stratégie et plan d'actions, les outils d'informations et promotions, les suivis et évaluations.

#### **5. Organisation de la mission**

---

- L'Assistant technique travaille sous la supervision du Directeur Général du tourisme, et sera disponible à plein temps pendant la durée de la mission,
- La mission a pour une durée de la mission de douze (12) mois, avec possibilité de prolongement en fonction des besoins et des performances,
- Le MTA facilite la mission en mettant à la disposition de l'Assistant technique un bureau, les documents et informations nécessaires pour le bon fonctionnement de la mission,
- Le MTA assurera un suivi mensuel des activités de l'Assistant technique, en se basant sur des rapports réguliers et des réunions de suivi. Des évaluations de performance seront réalisées en fonction des objectifs atteints, de la qualité des livrables et du respect des délais,
- La coordination nationale du Projet PIC assurera la gestion du contrat,
- L'Assistant technique sera basé à Antananarivo avec de possibilité de missions nationales et internationales.

## 6. Profil de l'Assistant technique

---

L'Assistant technique doit posséder les qualifications et compétences suivantes :

**a. Qualifications requises :**

- Diplôme de niveau Bac +5 en droit des affaires, gestion de projets, économie, développement touristique, management public et politiques publiques ou tout autre domaine pertinent,
- Expérience professionnelle d'au moins 7 ans dans la gestion de projets, le développement économique ou le secteur touristique,
- Connaissance approfondie du secteur touristique et des enjeux liés à l'investissement et à la politique publique en matière de tourisme,
- Connaissance des dispositifs d'incitation à l'investissement et des mécanismes de financement des projets.

**b. Compétences et qualités :**

- Compétences organisationnelles solides et capacité à gérer plusieurs projets simultanément,
- Capacité à travailler de manière autonome et en équipe,
- Sens de la diplomatie et de la négociation pour interagir avec des investisseurs et partenaires divers,
- Excellentes capacités de communication écrite et orale en français et en anglais,
- Connaissance des outils informatiques de gestion de projet (Excel, Word, PowerPoint, etc.) et des logiciels spécialisés dans la gestion de documents.